

## Résultats du paiement en actions du solde du dividende 2021

- 29,68 % des droits exercés en faveur du paiement du solde du dividende en actions au titre de l'exercice 2021, preuve de la confiance des actionnaires envers le titre Chargeurs ;
- 308 405 actions nouvelles émises à compter du 29 avril 2022, portant jouissance immédiate ;
- 12 809 077,39 € : montant total du solde du dividende en numéraire qui sera versé le 29 avril 2022.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, réunie le 7 avril 2022, a approuvé le versement d'un dividende de 1,24 € par action au titre de l'exercice 2021, et incluant l'acompte sur dividende au titre de l'exercice 2021 d'un montant de 0,48 € par action mis en paiement le 7 octobre 2021. La même assemblée a également approuvé le renouvellement de l'option pour le **paiement en actions nouvelles avec une décote de 10 %, du solde du dividende d'un montant de 0,76 € par action**. Les modalités de cette option de paiement du solde du dividende en actions ont été détaillées dans le communiqué du 7 avril 2022.

Après application de la décote de 10 % décidée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, **le prix des actions nouvelles à émettre en paiement du solde du dividende a été fixé à 17,53 €**, soit un montant égal à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 7 avril 2022, diminué du montant net du solde du dividende par action restant à distribuer et arrondi au centime d'euro immédiatement supérieur. La période d'exercice de l'option, ouverte le 14 avril 2022, s'est clôturée le 25 avril 2022.

308 405 actions ordinaires nouvelles Chargeurs ont été créées, représentant 1,3 % du capital et 1,2 % du total brut des droits de vote sur la base du capital et des droits de vote au 31 mars 2022. Leur règlement-livraison et leur admission sur le marché Euronext Paris seront effectifs à compter du 29 avril 2022. Ces actions nouvelles **porteront jouissance immédiate et seront assimilées dès leur émission** aux actions ordinaires composant le capital social de Chargeurs.

Le total du solde du dividende pour lequel le paiement se fera en numéraire s'élève à 12 809 077,39 €.

A l'issue de cette opération, le capital social de Chargeurs à la date du 30 avril 2022 sera porté à 3 984 539,04 € divisé en 24 903 369 actions ordinaires de 0,16 € de nominal chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

### Calendrier relatif au versement du solde du dividende de l'exercice 2021 :

- |   |               |
|---|---------------|
| • Date de livraison des actions et de mise en paiement du solde du dividende en numéraire | 29 avril 2022 |
| • Assimilation des actions émises dans le cadre du paiement du solde du dividende         | 29 avril 2022 |

## Calendrier financier 2022

Jeudi 12 mai 2022 (avant bourse) Information financière du 1<sup>er</sup> trimestre 2022

---



### À PROPOS DE CHARGEURS

CHARGEURS est un leader mondial de niches technologiques et de services, offrant à ses clients BtoB et BtoC, des solutions intégrées à forte valeur ajoutée. Présent dans 90 pays avec près de 2 500 collaborateurs, le Groupe, dont la signature mondiale est High Emotion Technology®, développe ses savoir-faire industriels et technologiques dans de nombreux domaines d'activités, au premier rang desquels la protection des matériaux haut de gamme, la mode et le luxe, la muséographie, la santé et le bien-être.

En 2022, le Groupe célèbre ses 150 ans d'audace entrepreneuriale. Son plan stratégique *Leap Forward 2025*, a pour vocation d'accélérer cette épopée en saisissant les opportunités de marché liées à l'évolution des modes de production, de distribution et de consommation et à la demande universelle de solutions industrielles durables. Associées à une grande agilité industrielle et une présence mondiale, ses nombreux domaines d'expertise ont vocation à soutenir la croissance rentable et durable du Groupe qui a réalisé, en 2021, un chiffre d'affaires de 736,6 millions d'euros.